

États financiers de

EXPLORATION AMSECO LTÉE

pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers d'Exploration Amseco ltée	
États de la situation financière	1
États de la perte nette et du résultat global	2
États des variations des capitaux propres	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 18



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires d'Exploration Amseco Ltée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Exploration Amseco Ltée (la « Société »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états de la perte nette et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique qu'au 31 décembre 2020 la Société ne possède plus de propriété minière, et a un déficit accumulé de 15 143 122 \$ (15 053 917 \$ au 31 décembre 2019), un fonds de roulement déficitaire et une insuffisance des capitaux propres de 97 052 \$ (149 447 \$ au 31 décembre 2019). Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités.

Comme il est indiqué à la note 1 des états financiers, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 1 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Giuseppe Funicello.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 24 février 2021

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États de la situation financière

31 décembre 2020 et 2019

	Note	2020	2019
		\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Encaisse		94 680	39 128
Taxes sur les produits et services à recevoir		17 336	4 773
Frais payés d'avance		1 250	3 086
Total des actifs		113 266	46 987
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	10	210 318	196 434
Total des passifs		210 318	196 434
Capitaux propres			
Capital-actions	5	13 887 832	13 746 232
Surplus d'apport		1 158 238	1 158 238
Déficit		(15 143 122)	(15 053 917)
Total de l'insuffisance des capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la Société		(97 052)	(149 447)
Nature des opérations et continuité d'exploitation	1		
Total des passifs et des capitaux propres		113 266	46 987

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil,

/s/ Jean Desmarais, administrateur

/s/ Roger Bourgault, administrateur

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États de la perte nette et du résultat global

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

	Note	2020	2019
		\$	\$
Dépenses			
Charges administratives		88 595	47 742
Charges financières	7	610	9 079
Gain sur règlements de créances		–	(4 738)
Radiation des taxes sur les produits et services à recevoir		–	14 146
Perte nette et résultat global		(89 205)	(66 229)
Perte nette et diluée par action	8	(0,008)	(0,006)
Nombre moyen d'actions de base en circulation		11 228 078	10 409 029

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

	Note	Capital- actions et bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018		13 475 889	1 158 238	(14 987 688)	(353 561)
Émission d'actions	5	270 343	–	–	270 343
Perte nette et résultat global		–	–	(66 229)	(66 229)
Solde au 31 décembre 2019		13 746 232	1 158 238	(15 053 917)	(149 447)
Émission d'actions	5	141 600	–	–	141 600
Perte nette et résultat global		–	–	(89 205)	(89 205)
Solde au 31 décembre 2020		13 887 832	1 158 238	(15 143 122)	(97 052)

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

	Note	2020	2019
		\$	\$
Provenance (affectation) de la trésorerie			
Exploitation			
Perte nette		(89 205)	(66 229)
Ajustements pour :			
Charge de désactualisation		—	8 389
Radiation des taxes sur les produits et services à recevoir		—	14 146
Gain sur règlement de créances		—	(4 738)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation :			
Taxes sur les produits et services à recevoir		(12 563)	11 355
Frais payés d'avance		1 836	(3 086)
Créditeurs et charges à payer		13 884	6 421
		(86 048)	(33 742)
Financement			
Produit de l'émission d'actions	5	141 600	78 000
Avances des administrateurs, sans intérêts		—	(7 000)
Remboursement de prêts d'actionnaires		—	(5 192)
		141 600	65 808
Variation nette de l'encaisse		55 552	32 066
Encaisse au début de l'exercice		39 128	7 062
Encaisse à la fin de l'exercice		94 680	39 128

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

1. Nature des opérations et continuité d'exploitation

Exploration Amseco Ltée (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social est situé au 2159, rue Mackay, bureau 200, Montréal, Québec, H3G 2J2. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AEL.

La Société ne possède plus de propriété minière à ce jour. Au 31 décembre 2020, la Société a un déficit accumulé de 15 143 122 \$ (15 053 917 \$ au 31 décembre 2019), un fonds de roulement déficitaire et une insuffisance des capitaux propres de 97 052 \$ (149 447 \$ au 31 décembre 2019).

La continuité d'exploitation de la Société dépend de la découverte de nouveaux projets et de sa capacité à obtenir le financement nécessaire pour s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Si la Société ne parvient pas à identifier de nouveaux projets, son exploitation pourrait donc être compromise.

Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi que sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Ces états financiers ne comprennent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et passifs si l'hypothèse de la continuité s'avère non fondée.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables appliquées dans ces états financiers sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Le 24 février 2021, le conseil d'administration a approuvé ces états financiers.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, ce qui signifie que la Société serait en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

2. Base d'établissement (suite)

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'année au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les années futures touchées par ces révisions.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers et des informations concernant les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant sont fournies à la note 1 - Nature des opérations et continuité d'exploitation.

3. Principales méthodes comptables

a) Provision

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée en charges financières.

b) Capital social et bons de souscription

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel, des directeurs, des consultants et des courtiers est comptabilisée comme charge, avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport qui en est la contrepartie, au cours de la période où les participants acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits. Pour les droits à des paiements fondés sur des actions assortis de conditions accessoires à l'acquisition des droits, la juste valeur à la date d'attribution du paiement fondé sur des actions est évaluée afin de refléter ces conditions, et les écarts entre les résultats attendus et les résultats réels ne donnent lieu à aucun ajustement.

Les accords de paiement fondés sur des actions aux termes desquels la Société reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont la Société a obtenu ces instruments de capitaux propres. La Société évalue directement les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, auquel cas la juste valeur sera établie indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

d) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte déductible d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement aux années antérieures. L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont reconnus en tant que produit ou charge en résultat net sauf lorsqu'ils découlent de regroupements d'entreprises ou de transactions reconnues dans les capitaux propres. Par conséquent, lorsque les impôts différés sont liés à des composantes des capitaux propres, une recherche rétrospective est nécessaire afin de déterminer l'ajustement des impôts (par exemple, un changement des taux d'impôt ou un changement dans le montant des actifs d'impôts différés reconnus) qui devrait être reconnu en capitaux propres.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt censés être appliqués aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôts différés peuvent être compensés si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôts exigibles, et si les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôts exigibles et de réaliser les actifs d'impôt sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Résultat de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement pour tenir compte des actions auto-détenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions auto-détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires dilutives potentielles, lesquelles englobent les options sur actions.

f) Instruments financiers

Classement et évaluation

Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction de trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la JVRN. Les dérivés incorporés dans des contrats où le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme ne sont pas séparés, mais l'instrument financier hybride dans son ensemble est évalué aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente le classement des actifs et passifs financiers.

Actif/passif	Classement selon l'IFRS 9
Encaisse	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti

Dépréciation

La dépréciation des actifs financiers est basée sur les pertes de crédit attendues. L'application du modèle basé sur les pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. À chaque date de clôture, ce nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux qui sont évalués à la JVAÉRG, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des actifs contractuels.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, ensuite, leur évaluation est tributaire de leur classement. Si un actif ou passif financier n'est pas évalué ensuite à la JVRN, l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

4. Prêts d'actionnaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a remboursé la totalité des prêts d'actionnaires d'un montant de 195 367 \$ en contrepartie de l'émission de 3 169 599 actions au prix de 0,06 \$, pour une valeur de 190 175 \$ et le remboursement au comptant de 5 192 \$.

5. Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées ou des actions à émettre.

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital, et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

5. Capital-actions (suite)

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2018	6 113 169	13 475 889 \$
Émission d'actions	4 505 715	270 343
Solde au 31 décembre 2019	10 618 884	13 746 232
Émission d'actions	2 360 000	141 600
Solde aux 31 décembre 2020	12 978 884	13 887 832 \$

Le 28 septembre 2020, la Société a réalisé un placement privé pour un produit de 141 600 \$ aux termes duquel elle a émis 2 360 000 actions au prix de 0,06 \$.

Le 17 janvier 2019, la Société a réalisé un placement privé pour un produit de 78 000 \$ aux termes duquel elle a émis 1 300 000 actions au prix de 0,06 \$.

De plus, la même journée, la Société a réalisé un placement privé d'une valeur de 192 343 \$ aux termes duquel elle a émis 3 205 715 actions au prix de 0,06 \$. Ce placement a permis de s'acquitter des prêts d'actionnaires d'un montant de 190 175 \$ (voir note 4) et un compte à payer d'un montant de 2 168 \$.

6. Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime correspond à 10 % des actions en circulation.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires la veille de l'attribution. De plus, la date d'échéance ne peut pas excéder dix ans. Les options octroyées aux employés et consultants qui ne fournissent pas de services en relation avec les investisseurs deviennent dès leur octroi la pleine propriété de leurs propriétaires. Pour un consultant qui fournit des services en relation avec les investisseurs, les options octroyées seront acquises graduellement sur une période de 12 mois suivant la date de l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

6. Paiements fondés sur des actions (suite)

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	488 500	0,65 \$	488 500	0,65 \$
En circulation à la fin de l'exercice	488 500	0,65 \$	488 500	0,65 \$
Exerçables	488 500	0,65 \$	488 500	0,65 \$

Pour l'exercice close le 31 décembre 2020, l'application du modèle de la juste valeur n'entraîne aucune charge (néant en 2019).

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

6. Paiements fondés sur des actions (suite)

	2020				2019			
Date d'expiration	Options en circulation			Prix d'exercice	Options en circulation			
	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)		Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	
Janvier 2021	3 750	3 750	0,08	4,50 \$	3 750	3 750	1,08	
Mai 2021	12 250	12 250	0,42	2,20	12 250	12 250	1,42	
Juillet 2021	65 000	65 000	0,58	2,00	65 000	65 000	1,58	
Décembre 2023	117 500	117 500	2,92	1,00	117 500	117 500	3,92	
Octobre 2028	290 000	290 000	7,83	0,10	290 000	290 000	8,83	
	488 500	488 500			488 500	488 500		

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

7. Charges financières

	2020	2019
Charge de désactualisation	– \$	8 389 \$
Autres charges financières et pénalités	610	690
	610 \$	9 079 \$

8. Résultat par action

Les options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation parce que la Société est à perte et que, par conséquent, leur effet aurait été antidilutif.

9. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2020	2019
Perte avant impôts	(89 205)\$	(66 229)\$
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 26,5 % en 2020 (26,6 % en 2019)	(23 639)\$	(17 617)\$
Variation des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Dépenses non déductibles	139	5 994
Effet fiscal des pertes d'exploitation et différences temporelles non constatées	23 500	11 623
	– \$	– \$

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

9. Impôt sur le résultat (suite)

Aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé pour ces éléments, car il est improbable que des bénéfices imposables soient réalisés à l'encontre desquels ces éléments pourront être utilisés.

	2020	2019
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	933 790 \$	910 290 \$
Immobilisations	5 398	5 398
Actifs de prospection et d'évaluation	763 287	763 287
Pertes en capital reportées prospectivement	73	73
Frais de financement	1 150	1 150
	1 703 698 \$	1 680 198 \$

Au 31 décembre 2020, la Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces pertes n'ont pas été comptabilisées et expirent aux dates suivantes :

	Fédéral	Québec
2026	145 634 \$	120 448 \$
2027	269 262	265 711
2028	337 432	333 226
2029	301 037	299 729
2030	466 270	464 565
2031	467 951	462 706
2032	385 298	379 109
2033	346 411	346 411
2034	309 328	309 328
2035	133 880	133 880
2036	54 273	54 273
2037	57 692	57 692
2038	107 381	107 381
2039	43 694	43 694
2040	88 682	88 682
	3 514 225 \$	3 466 835 \$

10. Transactions entre parties apparentées

Les parties apparentées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés contrôlées par les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-après.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

10. Transactions entre parties apparentées (suite)

Les opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Transactions avec les sociétés contrôlées par les principaux dirigeants ou avec les dirigeants :

	2020	2019
Charges administratives		
Frais de consultant	7 000 \$	7 000 \$
Frais de loyer	3 615	4 215
Frais de gestion	1 223	3 000

Au 31 décembre 2020, les créiteurs et charges à payer incluent des sommes à payer à des parties apparentées de 175 870 \$ (187 895 \$ en 2019).

11. Politiques et procédés de gestion du capital

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société; et
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'acquisition et la mise en valeur éventuelle de ces projets.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice financier en cours est présenté à la note 5 et aux états des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

12. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers courants, qui comprennent l'encaisse, les créditeurs et charges à payer s'approchent de leur juste valeur à cause de leur échéance immédiate ou à court terme.

Exposition et gestion des risques

La Société est exposée à un certain nombre de risques à divers degrés. Le type de risque et la façon dont l'exposition est gérée sont décrits ci-dessous :

i) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'encaisse et les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. Les prêts d'actionnaires portent intérêt à un taux fixe. Par conséquent, ils ne présentent aucun risque lié aux flux de trésorerie futurs. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société n'est pas exposée au risque de fluctuation des taux de change étant donné que toutes ses transactions jusqu'à ce jour ont été conclues en dollars canadiens.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance.

Tel qu'il est indiqué à la note 11, la Société gère ce risque par la gestion de sa structure du capital. En outre, elle gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

12. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Exposition et gestion des risques (suite)

iii) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement de la trésorerie. La valeur comptable de cet actif financier représente l'exposition maximale au risque de crédit en date de ces états financiers.

Le risque de crédit sur la trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.